

Antibes, le 28 août 2023

JOURNÉE NATIONALE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Communiqué de presse

L'Hôpital d'Antibes poursuit ses actions de santé publique et participera à ce titre à la journée nationale dédiée à la maladie d'Alzheimer le jeudi 21 septembre 2023.

L'Hôpital d'Antibes mobilisé pour cette journée, autour du thème « maladie d'Alzheimer : mieux vivre au quotidien ».

À l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, l'Hôpital d'Antibes est fier d'annoncer la tenue d'un événement visant à sensibiliser et soutenir les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, leurs familles, les aidants et les professionnels de santé. Cette initiative, organisée par **l'équipe de la Consultation Mémoire au complet** (médecin gériatre chef de service, neuropsychologues, infirmière coordinatrice, secrétaire, cadre de santé), **en partenariat avec l'Association France Alzheimer**, se tiendra **le jeudi 21 septembre de 9h30 à 13h au sein du hall principal de l'Hôpital**.

L'accès à cet événement est libre, gratuit et ouvert à tous : patients, familles, aidants, professionnels de santé, ou toute personne souhaitant en apprendre davantage sur la pathologie, sont invités à venir à la rencontre des professionnels tout au long de la matinée.

L'objectif principal de cette journée est de fournir **des informations claires et précieuses**, tout en créant un **espace propice aux échanges et aux partages d'expérience**. En effet, les visiteurs auront l'opportunité de participer à des échanges avec les professionnels : l'enjeu est de permettre aux aidants de trouver les clés pour faire face aux difficultés rencontrées au quotidien. Un stand sera consacré à la gestion du stress, qu'on soit malade ou non...aidant ou non... chacun peut être concerné !

L'événement sera structuré autour de **plusieurs stands thématiques** se concentrant sur des domaines spécifiques liés à la maladie d'Alzheimer et tenus par les différents professionnels de la consultation (médecin, neuropsychologues, infirmière, secrétaire) et un représentant de France Alzheimer 06 :

- **Améliorer la Relation au Quotidien** : animé par le Dr Le Néchet : Des conseils pratiques et des stratégies seront partagés pour aider les familles et les aidants à mieux interagir avec leurs proches atteints de la maladie.
- **Idées délirantes** : animé par Mme Camus neuropsychologue : Les visiteurs auront l'occasion de comprendre ces comportements complexes et déroutants, et d'apprendre des techniques pour y faire face de manière bienveillante et respectueuse.
- **Irritabilité, Agitation et Agressivité** : animé par Mme Boutrige, Infirmière coordinatrice, elle exposera les éléments déclenchants de ces comportements et offrira des approches pour les gérer de manière adaptée.
- **Stress et Anxiété** : animé par Mr Heyraud, neuropsychologue : des conseils pratiques seront prodigués aux visiteurs pour mieux gérer le stress et l'anxiété, aussi bien pour les personnes atteintes de la maladie que pour leurs aidants.
- **Contacts Utiles** : animé par Mme Cachia, secrétaire : une sélection d'organismes et de ressources sera présentée, permettant aux participants de trouver un soutien adapté à leurs besoins.
- **Stand France Alzheimer 06** : l'association d'usagers saura répondre à vos besoins d'informations complémentaires sur la maladie et les ressources du territoire.



Journée de la maladie d'Alzheimer - Hôpital d'Antibes



En plus des informations et des conseils précieux, les participants auront la possibilité de repartir avec des brochures informatives récapitulant les points clés abordés lors de cette journée.

Innovation et excellence : le centre de Consultation Mémoire réduit considérablement ses délais d’accès à un premier RDV afin d’optimiser le parcours diagnostique.

Une avancée majeure au sein du Centre de Consultation Mémoire est à souligner, marquant un engagement toujours plus fort envers la qualité des soins et le confort des patients. Depuis l'année 2022, l'établissement s'est engagé dans une démarche de **réduction des délais d'attente pour les rendez-vous de consultations**. Les résultats obtenus sont remarquables : **alors que le délai d'attente moyen était de 120 jours en 2022, à la fin du premier semestre 2023, ce délai s'est vu raccourci à seulement 41 jours par la consolidation du temps médical dédié**. En outre, **la création d'un créneau d'urgence** permettant un rendez-vous dans un délai de 15 jours ou moins a pu être ouvert.

Parallèlement à cette initiative, une nouvelle dynamique a été instaurée **avec l'évolution du rôle de l'infirmière coordinatrice**. Cette infirmière, au-delà de ses missions traditionnelles, joue désormais un rôle central dans l'accompagnement des patients et de leurs familles. Elle assure non seulement des consultations présentes, mais également des consultations par téléphone, offrant ainsi une souplesse accrue dans les interactions avec les patients et leurs proches. En tant qu'interlocutrice privilégiée, elle est le point de contact essentiel pour les professionnels de santé, facilitant la prise de rendez-vous et apportant des solutions en cas de problèmes intercurrents. De plus, pour les patients et leurs familles, elle devient un soutien précieux en cas de difficultés rencontrées entre deux consultations, contribuant ainsi à un suivi et à un accompagnement renforcés.

Le médecin traitant reste le pivot de la prise en soins du patient. Ainsi, un courrier médical sera nécessaire pour la prise du premier rendez-vous. Durant toute la prise en charge, le médecin traitant et les éventuels autres professionnels sont tenus informés des comptes-rendus pour chaque patient, permettant une prise en charge globale et coordonnée.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'excellence médicale et de bienveillance envers les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, ainsi qu'envers leurs proches et les professionnels de la santé qui les entourent.

Le centre de Consultation Mémoire propose aussi des activités thérapeutiques animées par les



psychologues. Ces ateliers de psychoéducation sont proposés sur 2 à 4 RDV individuels et réservés aux patients suivis à la consultation mémoire.

- L'atelier agenda-mémoire permet aux patients et aidants de comprendre comment optimiser l'utilisation d'un agenda afin de compenser les oublis, et ainsi favoriser l'autonomie.
- L'atelier « stimulation cognitive connectée » permet aux patients de s'initier à l'utilisation d'applications (sur téléphone, tablette ou ordinateur)

permettant de stimuler leurs capacités cérébrales. Cet atelier est destiné autant à la prévention qu'à l'accompagnement en début de pathologie.



Le centre de consultation mémoire, un lieu d’information et de transmission de savoir aux usagers.

Tous les documents créés au fil des années pour animer les journées mondiales alzheimer servent de **supports éducatifs au cours des consultations**. Ces documents seront donc bientôt enrichis par ceux qui seront à venir découvrir en avant première le 21 septembre dans le hall de l’hôpital : « améliorer la relation au quotidien », « irritabilité, agressivité, agitation » « idées délirantes », « stress et anxiété » ou encore « contacts utiles sur notre territoire ».



La Consultation Mémoire : un service qui s’entoure des compétences du Centre Mémoire Recherche Ressource du CHU et de services de spécialités de l’hôpital d’Antibes.

La consultation mémoire participe aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) mensuelles organisées par le **Centre Mémoire Recherche Ressource (CMRR) du CHU de Nice**. Ces réunions rassemblent des professionnels de diverses spécialités pour discuter des dossiers diagnostiques complexes et définir des plans de prise en charge individualisés. Certains patients peuvent y être adressés pour participer aux programmes de recherche .

Egalement, dans le souci d’offrir une prise en charge complète, la consultation mémoire a établi des partenariats stratégiques avec des services de l’hôpital d’Antibes. **L’IRM** du centre hospitalier permet de réaliser l’imagerie nécessaire au diagnostic. Les patients sont orientés si besoin vers **les cardiologues** pour confirmer la possibilité de mettre en place certains traitements. Une convention a été signée avec le **service de neurologie de l’Hôpital d’Antibes**, pour la réalisation d’examens complémentaires parfois nécessaires dans le parcours diagnostique : ponction lombaire pour dosage des biomarqueurs, électroencéphalogramme (EEG). De plus, en reconnaissance de l’importance du sommeil dans la santé cérébrale, une convention a été établie avec le **Centre du Sommeil de l’Hôpital d’Antibes**. Cette collaboration permet l’enregistrement du sommeil des patients, notamment à la recherche de syndrome d’apnée du sommeil pouvant occasionner des troubles cognitifs.

Le centre de Consultation Mémoire : un lien ville-hôpital permettant une coopération et une prise en charge complète.

Le Centre de Consultations Mémoire a toujours placé au cœur de sa mission la collaboration étroite entre les soins prodigués au centre et ceux donnés en dehors de ses murs. *Cette démarche, qui met l’accent sur la continuité des soins, assure une prise en charge globale et coordonnée pour les patients tout au long de leur parcours.*

Avec l’extra hospitalier, la collaboration s’est construite depuis de nombreuses années, toujours au service d’un accompagnement coordonné auprès des usagers

- Dans le cadre de la prévention, la consultation mémoire et le CCAS travaillent en partenariat pour animer le Programme « bien vieillir en toute autonomie » : programme reprenant les données de la recherche sur la prévention des pathologies neurodégénératives. Il propose de former les usagers aux principes de la stimulation multidomaine : action conjuguée de l’effort physique régulier, d’une alimentation de type méditerranéenne, d’une stimulation cognitive , d’une vie sociale et psychique

épanouie... Les forums grands publics organisés par la ville et le CCAS permettent également à l’équipe de la consultation mémoire de présenter l’outil ICOPE : une application de dépistage et de repérage de la fragilité, développée par l’organisation mondiale de la santé, que toute personne de plus de 65 ans devrait télécharger sur son téléphone pour s’autosurveiller....

- Dans le cadre de l’accompagnement des patients et de leurs aidants, de nombreux partenariats existent entre le centre mémoire et l’extra-hospitalier : les orthophonistes, les infirmières, les accueils de jour, les équipes spécialisées, le relai club des aidants, les dispositifs d’accompagnement et de coordination... Les professionnels se rencontrent autour des situations complexes, lors de réunions organisées par la consultation mémoire.

Le Centre de Consultation Mémoire continue ainsi de renforcer le lien entre la ville et l’hôpital, offrant une approche holistique et intégrée pour le diagnostic, la prise en charge et le suivi des patients atteints de la maladie d’Alzheimer. Cette approche collaborative reflète l’engagement de l’Hôpital d’Antibes envers l’excellence médicale et le bien-être global des patients et de leurs familles.

Le saviez-vous ? Les 9 bonnes raisons de venir réaliser un "bilan-mémoire" :

1. A la suite d’un dépistage réalisé par la personne elle-même (ICOPE), ou par son entourage professionnel (médecin traitant, infirmière...).
2. A la suite d’une évaluation gériatrique (réalisée par exemple dans le cadre des bilans retraite, ou avant une décision thérapeutique importante), si l’évaluation a mis en évidence une fragilité cognitive.
3. A la demande du patient, s’il ressent une plainte cognitive (trouble de mémoire, du langage, de la concentration...).
4. A la demande de l’entourage, s’il constate des difficultés cognitives.
5. Devant une perte d’autonomie domestique (gestion des courses, du budget, de l’entretien de la maison) ou sociale (isolement, abandon d’activités...) constatée par le patient ou son entourage.
6. Devant l’apparition récente de troubles de l’humeur (dépression, anxiété) ou du comportement (agressivité, déambulation, apathie...).
7. A la demande de l’EHPAD, devant des troubles de novo, ou devant une difficulté à accompagner un résident en raison de ses troubles cognitifs ou comportementaux.
8. A distance d’un épisode de confusion aiguë, survenue lors d’un problème intercurrent comme une infection (l’épisode aigu suggère une fragilité du fonctionnement cognitif).
9. A distance d’un accident vasculaire cérébral.

Vous souhaitez en savoir plus sur les techniques de prévention et de détection de la maladie d’Alzheimer, sur les modalités d’accès à la consultation, rendez-vous sur notre site internet à la page consultation mémoire : <https://www.ch-antibes.fr/fr/Consultation-memoire/5/7/54>

Pour toute demande d’information supplémentaire ou d’interview,

CONTACT PRESSE :

Emeline SURGET

Chargée de communication, évènements et relations institutionnelles

Tél : 04.97.24.76.13

07.87.18.05.29

Email : emeline.surget@ch-antibes.fr